

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 11 Mars

## L'IMPÔT DES BOISSONS

La Chambre des députés, après avoir épuisé le stok d'interpellations dont plusieurs sont singulièrement vieilles et inutiles, qui encombre son ordre du jour, va être appelée à statuer définitivement sur « la réforme de l'impôt des boissons », qui tient depuis si longtemps l'affiche.

Dans son ensemble, le projet de loi adopté, après une discussion approfondie, par le Sénat, est accepté par la commission de la Chambre. Les modifications qu'elle propose ne portent que sur des points secondaires.

En résumé, dit le rapporteur, M. Salis, la question telle qu'elle a été résolue par le Sénat, et par la commission du budget, d'accord avec le gouvernement, paraît de nature à faire accepter le projet, « parce qu'il renferme diverses mesures qui donnent pleine et entière satisfaction aux défenseurs de l'hygiène et de la morale publiques, parce qu'il atténue les lourdes charges qui pèsent sur les petits, les humbles, sur la masse des consommateurs; parce qu'enfin il permettra de dédoubler la consommation d'une boisson saine, vivifiante, éminemment française, qui permettra aux populations agricoles de prendre de nouvelles forces pour se livrer à leur rude et pénible labeur, sans ruiner, sans détruire leur organisme par l'absorption d'alcools, de produits frelatés qui les vouent fatalement à la folie et à la mort. »

Il n'est que trop vrai, en effet, comme le fait ressortir M. Salis, que depuis trop longtemps, le vin n'est plus consommé par les travailleurs, comme boisson hygiénique habituelle. La raison en est dans la surélévation des droits qui grèvent cette marchandise à l'entrée des villes et dans leur circulation sur notre territoire.

Aussi l'honorable rapporteur insiste-t-il de nouveau et très vivement sur l'urgente

nécessité de donner une satisfaction sérieuse à l'opinion publique « depuis trop longtemps leurrée dans ses espérances. »

Partisan de la suppression totale de tous les droits sur les boissons hygiéniques, M. Salis reconnaît que la situation financière actuelle ne permettrait pas de combler le vide creusé dans le budget par l'abolition intégrale de tous les droits sur les boissons.

Le projet de dégrèvement restreint, qui a été voté par le Sénat, et dont la commission du budget et le gouvernement demandent la ratification par la Chambre, comporte un dégrèvement de 131 millions de francs pour le vin, le cidre et la bière. C'est là un chiffre considérable.

Cette diminution de recettes sera, comme on le sait déjà, compensée par un droit réduit de circulation sur les vendanges, par une modification imposée au régime des vermouths et vins de liqueur, par une réduction à 3 0/0 du déchet chez les marchands en gros, par le doublement des licences, y compris Paris, qui vit actuellement sous un régime spécial et en dehors du droit commun, par une surtaxe des liqueurs, par une plus-value résultant des mesures édictées à l'égard des bouilleurs de cru, enfin par une surtaxe de 45 fr. 75 sur 1.500.000 hectolitres d'alcools, aujourd'hui fixée à 156 fr. 25 et surélevée à 205 francs (on sait que la Chambre avait précédemment voté le chiffre de 275 francs).

Telles sont, nous le rappelons, les grandes lignes de la réforme depuis si longtemps élaborée par les deux Chambres, et sur laquelle il s'agit de statuer définitivement.

Il n'est pas douteux que, dans les circonstances actuelles, il est impossible d'aller au-delà. C'est ce qu'ont fort bien vu la commission de la Chambre et son rapporteur en proposant, quoi qu'il leur en coûte, l'adoption du projet tel qu'il a été voté par le Sénat, sauf quelques modifications de détail.

Tout porte à croire que ces conclusions

seront ratifiées. Si elles ne l'étaient pas, ce serait, surtout à l'heure avancée où est arrivée la Chambre élue en 1893, le maintien presque indéfini du *statu quo*.

J. QUERCYTAÏN.

## Un rapprochement

Quand on voit ce qui se passe actuellement en Crète, et l'unanimité avec laquelle les puissances reconnaissent la nécessité de soustraire cette île au sanglant despotisme du sultan, en lui donnant une autonomie politique et administrative, et de s'opposer, même par la force, s'il en est besoin, à ce qu'elle soit occupée par la Grèce, on ne saurait s'empêcher de songer à ce qui se passe en Egypte et de faire un rapprochement entre la situation de ces deux pays qui sont l'un et l'autre des portions de l'empire turc.

Ce qui frappe tout d'abord c'est que c'est l'Angleterre qui occupe la vallée du Nil, comme la Grèce voudrait occuper la Crète, qui a été la première à proposer de faire de cette île un État autonome; c'est elle également qui a proposé aux puissances de contraindre, même par la force, les Grecs à quitter l'île.

Eh bien ! mais il nous semble que la situation de l'Egypte ressemble, sous bien des points de vue, à celle de la Crète et que l'on peut en bonne logique, en tirer cette induction que les Anglais n'ont pas plus le droit d'occuper la terre des Pharaons que les Grecs n'ont le droit d'occuper la Crète.

J'ai dit que la situation de ces deux pays a de nombreux points de ressemblance.

En effet, ils font partie l'un et l'autre de l'empire du sultan et dans l'un comme dans l'autre, l'intervention des puissances a été motivée par une insurrection. Qui ne se souvient du mouvement insurrectionnel provoqué et dirigé par Arabi-Pacha et du bombardement d'Alexandrie par les Anglais ? Seulement, dans l'affaire actuelle, si on la compare à ce qui s'est passé en Egypte, on peut dire que l'avantage est du côté des Crétois. Si la population chrétienne de l'île demande à être rattachée à la Grèce, c'est parce qu'elle professe la même religion et qu'elle est unie à elle par des liens de race,

d'origine, de mœurs, de coutumes, etc., tandis que l'Egypte a toujours repoussé l'occupation anglaise et qu'elle n'a pas cessé un seul instant d'aspirer à en être délivrée, comme elle aspire à être délivrée de la domination de la Porte. Elle veut être libre ! L'Egypte aux Egyptiens ! telle est la devise de ce peuple que l'Angleterre tient courbé sous son joug odieux.

Ce pays, elle a promis en face de l'Europe, de le rendre à lui-même, de l'évacuer lorsque la tranquillité y serait rétablie. Or, il y a nombre d'années que cette œuvre est parachevée, que l'ordre et la sécurité régissent dans la vallée du Nil. Et cependant l'occupation continue. Que dis-je ? Elle s'implante de plus en plus profondément dans ce pays qu'elle traite comme une de ses colonies.

Malgré ce qu'en puissent dire et penser les journaux de Londres et les hommes d'État qui soutiennent la politique du marquis de Salisbury, il est évident que si les Grecs sont allés en Crète, ça été sur la demande des Crétois, tandis que si les Anglais occupent l'Egypte c'est contre la volonté des Egyptiens.

Naguère, à la Chambre des lords, le marquis de Salisbury, répondant à une interpellation de lord Kimberley sur les affaires de Crète s'exprimait ainsi :

« Les puissances sont entièrement dominées par l'idée que si on laisse l'entreprise illégale de la Grèce aboutir à un avantage territorial, l'exemple serait contagieux et les torches de la guerre civile s'allumeraient dans les lieux où la paix règne actuellement. Or, tout le monde sait qu'une fois la guerre civile allumée dans l'empire ottoman, ce ne serait pas la guerre civile seule qui aurait pris naissance. »

Et le premier ministre de la reine déclarait qu'il éprouvait de la sympathie pour les Crétois et qu'il désirait mettre un terme à leur oppression, mais que son devoir était de maintenir l'état de choses actuel jusqu'à ce qu'on puisse trouver un moyen d'en sortir d'une manière sûre et pacifique.

Lord Salisbury désire mettre un terme à l'oppression des Crétois, du moins, il le dit : il faut lui savoir gré de ce sentiment. Mais on a le droit de lui demander pourquoi il n'exprime pas le même désir à l'égard de

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 5

## LE DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

### LE BARON DE GUIRANDOL

Mon voyage dans cet affreux pays n'a point d'autre but. Il me semble du reste, qu'en me voyant et sans m'interroger vous avez dû le comprendre. A vous, de parler, jeune homme.

— J'ai le respect de votre âge et de ma personne, Monsieur. C'est pourquoi, autant qu'il m'en coûte de toucher à des souvenirs peu lointains, je vais vous satisfaire à l'instant. Monsieur le baron, je jure sur mon honneur que je ne sais pas où est votre fille et que jusqu'à ce moment, j'ai cru qu'elle était religieuse au monastère des dames maltaises de Toulouse.

— N'essayez point de me mystifier; je n'ajoute pas foi à votre affirmation, aussi catégorique qu'elle puisse être.

— Puisqu'il en est ainsi, la loyauté vous commande de me faire connaître les raisons qui s'y opposent.

— Les voici. Il y a huit jours maintenant, Mlle de Guirandol s'est enfuie nuitamment de la maison où elle était volontairement entrée. D'une enquête rapide il est résulté qu'elle avait pris le chemin du Quercy. Après avoir séjourné à Cahors quelques heures à peine, — le temps de revêtir un costume mondain — elle est partie en litière dans la direction de Figeac. Là on a perdu sa piste, mais son penchant connu pour vous, l'amour insensé, puis-je dire, qu'elle vous avait voué, l'on sûrement conduite ici. A Cahors, il est vrai, j'ai été la dupe d'un chantage. Un instant j'ai failli m'en retourner à Toulouse, confiant dans des promesses illusoire qui me venaient d'une bouche mystérieuse. Mais je suis exactement renseigné maintenant, comme vous l'êtes vous-même. Voyons, Commandeur, ne sentez-vous pas que je dis vrai et que je frappe juste ?

M. de Cartelanin était à la torture; un sourire amer lui plissa les lèvres. Il répliqua avec calme.

— Vous ne lisez pas, vous n'avez jamais lu dans le fond de mon âme, qui est celle d'un honnête gentilhomme. Je répète, Monsieur, que j'ignore où mademoiselle de Guirandol s'est retirée, quel toit l'abrite. Depuis que j'ai quitté le grand prieuré, aucune femme n'a, que je sache, franchi le pont-levis, et c'est pour la première fois aujourd'hui que je suis sorti du château en compagnie de mon intendant. Pour montrer à un père, dont j'honore le sentiment qui le fait agir, que je suis innocent d'une complicité incompatible avec mon caractère, je veux bien, si vous le désirez et afin que votre

édification soit entière, vous faire visiter la forteresse, des galetas aux oubliettes. Vous vous rendez ainsi compte de la sincérité de mes dénégations. Voulez-vous ?

— Il ne s'agit pas de cela; le moyen est trop commode. Pour moi je ne m'explique pas pourquoi Marguerite qui vous aime, ... que vous aimez, aurait gagné la direction de la Tronquière pour tout autre motif que celui de rejoindre son amant....

— Vous insultez votre fille, Monsieur, et vous m'insultez en même temps. Mademoiselle de Guirandol n'a jamais été ma maîtresse, pour son honneur, le mien et le vôtre.

— Dieu le veuille ! Ai-je besoin d'ajouter combien je souhaite que vous disiez vrai.

— Je prends le ciel à témoin de mon serment.

— En admettant que vos protestations, soient fondées, convenez qu'il se passe quelque chose d'étrange. L'un des hommes de peine qui accompagnaient ma fille a raconté qu'elle lui avait demandé, au cours de la route, si le château de la Tronquière était éloigné de Figeac et si le Commandeur ne portait pas votre nom.

— Monsieur le baron, ce que vous me contez est sinon vrai, du moins vraisemblable, mais laissez-moi vous affirmer que vous êtes le premier à m'en faire part. Avant votre arrivée, j'ignorais tous ces détails. C'est par votre bouche que je les apprendis.

— Il m'importe peu. Il me suffit qu'ils soient conformes, à la vérité. Or je les ai contrôlés un à un, et je maintiens que ma fille, partie avant-

hier de Figeac, se cache non loin d'ici, que vous l'avez vue et que vous savez son lieu de refuge.

— Je répète : non ! non ! non !

— Dans mon impuissance à vous arracher un aveu, je dois vous déclarer que je ne négligerai rien pour vous convaincre du contraire à la face de la noblesse du pays et de l'Ordre de Malte, qui apprécieront.

— Je né redoute rien, Monsieur; vous pouvez vous informer à loisir auprès de mes domestiques, de la bourgeoisie et des paysans de mon bénéfice. L'enquête, si minutieuse soit-elle, que vous aurez conduite, n'est pas de nature à m'alarmer.

— Je souhaite que l'avenir vous donne raison. Toutefois il est à craindre qu'il n'en sera pas ainsi.

— Ma conscience est tranquille autant que la vôtre; je vous remercie de me témoigner à ce sujet des soucis bienveillants, mais ils sont inutiles.

— Je vais me retirer, Monsieur, car je me convaincs que notre entretien ne nous amènerait à aucun résultat, si ce n'est à celui de creuser plus profondément encore le fossé profond qui nous sépare. Je ne veux ajouter qu'un mot, c'est que la conduite que vous avez tenue vis à vis de ma famille et de moi ne vous portera pas bonheur.

Le Commandeur avait trop longtemps résisté à l'assaut. Il était las, écouré des atteintes incessantes, qu'il venait d'essuyer en pleine poitrine. A la fin il n'y tint plus. Il se campa fièrement devant le baron de Guirandol, le

l'Egypte qui n'est pas moins opprimée par l'Angleterre que la Crète par la Turquie. Car, enfin, nous le répétons, la situation des deux pays est absolument la même. Aussi, l'opinion publique qui est absolument réfractaire aux finasseries de la diplomatie et ne connaît d'autre règle que le bon droit et la justice, comprendra difficilement que les puissances qui trouvent d'excellentes raisons pour s'opposer à ce que les Grecs occupent la Crète, tolèrent que l'Angleterre, manquant à tous ses engagements, occupe plus longtemps l'Egypte. Pourquoi deux poids et deux mesures ? puisque les raisons sont les mêmes dans un cas que dans l'autre.

Seulement la Grèce est une petite nation dont on n'a rien à redouter, tandis que l'Angleterre possède une marine puissante et jouit d'une grande influence en Europe.

Dans une société où la monstrueuse devise : la force prime le droit, a pu être appliquée sans soulever la moindre protestation, il est dans la logique des choses que les faibles soient opprimés et que les forts commettent impunément les plus criantes injustices.

PIERRE LUX.

## CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 9 mars 1897

M. le président annonce qu'il a reçu de M. Millerand une demande d'interpellation sur la suite que le gouvernement compte donner à la réponse du gouvernement grec.

M. Hanotaux. — Nous avons reçu cette nuit la réponse de la Grèce. J'ai vu à midi le ministre de Grèce.

Il est donc impossible pour le gouvernement de parler dès maintenant, mais la Chambre peut compter que le gouvernement a le plus vif désir de fixer au plus tôt la date de cette interpellation.

M. Millerand lit, aux applaudissements de l'extrême-gauche, un passage de la note hellénique qui demande que la question crétoise soit soumise au vote populaire.

La France ne peut pas ne pas approuver cette attitude. La grande victoire de 1870 doit consacrer la théorie suivant laquelle les nations doivent disposer d'elles-mêmes.

M. Millerand ajoute que le gouvernement n'a pas le droit de prendre une résolution sur le principe de l'intervention sans avoir pris avis du Parlement.

M. Méline, président du conseil. — Je regrette d'avoir à dire aujourd'hui ce que j'ai dit hier.

Le gouvernement a hâte de venir s'expliquer. Nous avons le sentiment de notre responsabilité, et je ne comprends pas que l'opposition mette l'esprit de parti dans une question nationale. (Vives protestations à l'extrême-gauche).

M. Gérault-Richard. — Pour vous, c'est une question de portefeuille. (Bruyants applaudissements à l'extrême-gauche).

regarda bien en face à son tour et lui dit.

— Tout d'abord je vous prie d'oublier pour un instant mon caractère de religieux comme je dois le dépouiller à mon tour afin de vous répondre en homme qui depuis moins de six mois s'est retiré de la vie mondaine. Le sort de mademoiselle Marguerite vous préoccupe à juste titre. Je le comprends sans peine. Or, malheureusement pour vous, elle n'est point absolument responsable de ses actes, puisqu'elle a suivi par vos soins le traitement des hystériques, à la suite de consultations de savants docteurs auxquels vous avez recouru. Enfants l'un et l'autre, nos jeux étaient partagés, tantôt dans nos salons, tantôt sur les pelouses du parc. Ces jeux étaient innocents comme nous. Peu à peu la jeune fille a grandi, s'est développée à hérité de la beauté de votre race. Un jour, j'ai deviné que j'étais l'objet de ses assiduités. Il devint évident à mes yeux que je lui inspirais un sentiment plus ardent que l'amitié d'autrefois. Que pouvais-je faire ? Quelle détermination prendre ? Vous avertir de cette passion violente ? C'était exposer ma famille à rompre avec la vôtre, découvrir une plaie que j'espérais guérir avant que nul ne l'eût devinée. A partir de ce moment, mes visites à votre hôtel devinrent plus rares. Lorsque je m'y rendais, ce n'était plus qu'en compagnie de ma mère, que je ne quittais pas. J'étais froid et réservé vis à vis de votre fille. Cette attitude, au lieu de la décourager redoubla son ardeur incontinent. Elle inventait mille prétextes pour me rencontrer seul, et mes efforts étaient vains parfois à me dégager de ses

M. Gérault-Richard est rappelé à l'ordre. (Tumulte).

M. Jaurès. — C'est le président du conseil qui a commencé.

M. Méline. — Si le gouvernement parlait maintenant avant les négociations qui vont s'engager, il serait désarmé d'avance. (Applaudissements au centre).

Après une réplique de M. Millerand qui demande que la Chambre fixe un jour pour la discussion de l'interpellation, la Chambre, conformément à l'avis du gouvernement, décide par 342 voix contre 205, qu'elle fixera seulement jeudi le jour où sera discutée l'interpellation de M. Millerand.

Deux autres interpellations sont faites par MM. Derveloy et Carnaud sur les traitements infligés à certains soldats dont il a été question dans la presse.

Après une réponse du général Billot, ministre de la guerre, un ordre du jour de confiance pour le commandement et reconnaissant le dévouement des médecins est adopté par 306 voix contre 87.

## INFORMATIONS

### Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis mardi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le ministre des affaires étrangères a donné connaissance au Conseil de la note du gouvernement hellénique, parvenue cette nuit au ministère des affaires étrangères, en réponse à la communication des puissances. Le conseil a délibéré sur la situation.

Le ministre de l'intérieur a fait signer un projet de loi organisant la composition et les attributions du conseil supérieur en Algérie.

M. Barthou a également fait signer un décret rapportant le décret du 2 février 1897, portant prohibition absolue du port de Marseille aux navires de l'Inde ; le nouveau décret établit une réglementation commune pour tout le territoire. Un projet de crédit de 247,000 francs sera soumis à la commission du budget pour assurer, dans tous les ports, l'application des règlements et exécution des mesures défensives contre la peste.

M. Delyannis, ministre de Grèce, a été reçu par M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, à l'issue du conseil des ministres.

### Guillaume II en Alsace

On télégraphie de Strasbourg : Lors de son dernier voyage à Berlin, M. Habn, président de la Haute-Alsace, a eu avec Guillaume II un entretien au cours duquel ce dernier a déclaré qu'il avait l'intention de se rendre en Alsace l'été prochain, pour visiter spécialement les grands réservoirs du canal du Rhône au Rhin et qu'il s'arrêterait à cette occasion à Colmar et à Mulhouse.

étreintes... Mais j'abrège. Ce que vous venez d'entendre laisse entrevoir combien ma résistance a été méritoire, et loin d'accourir de si loin pour m'accabler de propos amers, vous seriez plus généreux de rendre hommage à mon héroïsme.

— Plus notre conversation se prolonge et plus je m'aperçois de la fertilité de votre imagination, Monsieur le Commandeur ; cependant n'espérez pas me donner le change. Il y a trop longtemps que je suis au monde et qu'il m'a été donné d'apprécier la sincérité des hommes. Pour ce qui est de la douloureuse mésaventure qui m'afflige aujourd'hui, ce que j'ai appris à Toulouse, à Cahors, à Figeac, se retourne contre vous. Hier encore une lettre que m'a apportée un messager envoyé exprès par un ami, a confirmé mes soupçons, qui sont devenus des certitudes. J'ai assez d'expérience des choses pour ne pas me fier à des rumeurs incertaines. Habitué aux intrigues de la Cour de France où la duplicité se voile sous de ravants subterfuges et se masque habilement des apparences de la vertu, je ne saurais me prendre à ces pièges qui m'ont été cent fois tendus...

— Je n'ai pas fréquenté, moi, le monde dont vous parlez ; j'ai toujours vécu au foyer de famille, où la loyauté est restée traditionnelle ainsi que le nom sans tache que ma transmis mon père. Vous auriez donc beau insister auprès de moi. Ma réponse à vos accusations, quel que soit leur semblant de vérité, ne saurait varier, car ma conscience n'est chargée d'aucun remords. Ceux qui ont fourni les renseigne-

### Le Vatican et la Serbie

On télégraphie de Rome : Le voyage du roi de Serbie à Rome et sa visite au Vatican commencent à porter leurs fruits.

M. Panlovitch, qui se trouve actuellement à Rome, est chargé de négocier avec le Saint-Siège la conclusion d'un concordat. Les négociations aboutiront prochainement.

### Général espagnol tué

On télégraphie de Madrid : Un télégramme de Manille annonce que, dans un engagement à la baïonnette avec les insurgés, le général espagnol Zabala a été tué.

### Situation grave au Brésil

On télégraphie de Rio-de-Janeiro : La situation s'aggrave : Le colonel Gentil Castro, directeur des deux journaux monarchistes, a été assassiné.

Le vicomte Ouropreto a réussi à échapper à ses agresseurs. Les troupes protègent les journaux *Comercio* et *Brazil*.

### En Bulgarie

Le *Journal* publie le télégramme suivant que nous reproduisons sous toutes réserves :

« Des renseignements de source sûre, venant de Sofia, assurent que le prince de Bulgarie est décidé à rompre le lien de vassalité qui l'attache à la Turquie et à se faire proclamer roi.

Cette nouvelle cause un réel émoi et un grand échange de dépêches entre Vienne et Sofia. »

## Affaires d'Orient

### Notes anglaises

Londres, 10 mars.

Une note officielle dit : La réponse de la Grèce est arrivée ce matin au Foreign-Office. Cette réponse est considérée comme n'étant pas satisfaisante, ni de nature à améliorer les relations tendues des puissances avec la Grèce.

Le fait que la Grèce semble disposée à retirer sa flotte pourrait quelque peu mitiger les mesures sévères de répression que les puissances sont résolues à employer, mais on n'a aucune raison de croire que les puissances toléreront la présence de l'armée grecque en Crète après la demande explicite de son départ dans une note identique.

Il y a donc lieu de croire que les puissances, après un temps suffisant pour échanger leurs vues, notifieront à la Grèce les mesures qu'elles ont décidées à prendre immédiatement pour appuyer sur tous les points leurs décisions. Il n'y a aucune probabilité que les négociations des puissances traînent longtemps, car on sait que l'Allemagne et la Russie insistent pour une action immédiate.

ments qui vous servent de base se sont trompés inconsciemment ou sont des imposteurs. Il m'est impossible de les apprécier autrement.

— J'ai pleine confiance dans les personnes qui m'ont mis sur la voie ; du reste il y a un concours de circonstances si bien ordonné, la conclusion à tirer de leur examen est si claire, que le doute n'est plus permis... Eh bien, finissons-en tout de suite. Vous avez une épée ; j'ai la mienne. Que cette salle nous serve de champ-clos. Nous n'avons pas besoin de témoins puisque le combat sera courtois, En garde ! Monsieur de Cartelanin.

— Je refuse ?

— Pourquoi ?

— Parce que je ne vous dois pas de réparation, n'ayant jamais blessé ni votre amour-propre ni votre honneur.

— J'exige que vous croisez le fer avec moi, si non j'attribuerai votre retraite à un manque de courage.

— Comme il vous plaira, Monsieur.

— Vous êtes... un lâche.

— Un lâche, moi ! un lâche ! rugit le Commandeur que le sang étouffait. O mon Dieu ! cria-t-il en s'appuyant du mur.

— Oui, et je le maintiens, reprit M. de Guirandol, qui avait violemment sorti son épée du fourreau.

— Vous croyez peut-être que j'ai peur de la mort ? Votre erreur est complète, baron, nous sommes seuls ici. Et bien, voici ce que je vous propose : je vais écrire une déclaration que vous garderez et qui vous mettra à l'abri des poursuites de la justice.

Londres, 10 mars.

Une seconde note officielle dit que l'opinion des cercles officiels est que le renouvellement des hostilités entre musulmans et chrétiens de Crète, imposerait aux puissances l'obligation de prendre des mesures immédiates de chasser les Grecs et de débarquer les troupes pour maintenir l'ordre.

### Incidents militaires

La Canée, 10 mars.

On confirme l'information donnée ce matin sur l'offensive prise par les bachibouzoucks qui passèrent à travers les lignes de l'armée régulière turque. La position d'Akrotiri est entourée de riches couvents.

Le corps consulaire a tenu une réunion pour faire connaître la situation aux amis et leur demander de prendre des mesures pour défendre la circulation des bachibouzoucks et empêcher les villages d'être pillés.

### Mobilisation grecque

Athènes, 10 mars.

Les journaux du soir publient le texte de la note hellénique : tous l'approuvent, la jugeant très digne et suffisamment déférente.

Les réservistes continuent à affluer. Plusieurs volontaires étrangers sont arrivés ; on annonce l'arrivée prochaine de M. Cavallotti.

Marseille, 10 février.

Le consulat général de Grèce à Marseille, porte à la connaissance des Hellènes, résidant dans sa circonscription, que les réservistes appartenant aux classes à partir de 1866 jusqu'en 1873 inclusivement, appelés sous les drapeaux, sont invités à se présenter au plus tôt.

### Combat sérieux

Paris, 10 février.

Un télégramme de la Canée dit qu'un combat sérieux a lieu depuis ce matin à Akrotiri.

On ignore le résultat.

### Sommation

Le commandant des détachements mixtes a sommé le vice-consul de Grèce et les sujets hellènes de quitter La Canée dans le plus bref délai.

Le vice-consul a répondu qu'il ne se soumettrait seulement qu'à la force.

### En Turquie

Une dépêche de Constantinople dit que les mouvements militaires continuent. Cent quarante mille hommes seront prochainement concentrés sur les frontières.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### M. Munin-Bourdin

M. Munin-Bourdin, le nouveau député de la 1<sup>re</sup> circonscription de Cahors, est parti

Le Commandeur interrompit la conversation, traça quelques lignes, les tendit au baron, qui, sans les lire, les tint machinalement dans sa main gauche ; puis il ajouta :

— Vous en voulez à ma vie, n'est-ce pas ? S'il ne faut que cela pour vous satisfaire, il dépend de vous seul d'être heureux.

En prononçant ces paroles, M. de Cartelanin découvrit sa poitrine et dit à M. de Guirandol : Frappez !

Le baron, exaspéré, moitié fou, brisa son épée. Il s'arrachait les cheveux de rage.

— Le ciel m'a maudit et les hommes raillent mon malheur, fit-il en s'en allant à grands pas.

Le Commandeur l'entendit descendre avec fracas les escaliers sonores ; en un clin d'œil il eut disparu.

Mais cette scène, où M. de Cartelanin avait souffert le martyr, en présence d'accusations qui ne reposaient au fond sur aucune vérité, sentit de nouveau son courage l'abandonner. Son visage avait la pâleur des cadavres. Il s'accouda à une fenêtre qui s'ouvrait sur le jardin et resta longtemps immobile comme une statue.

Au dehors, le soleil était à son déclin. Un vent frais apportait des senteurs sauvages venues des bois prochains. Il s'opéra lentement, dans l'âme du Commandeur, une réaction salutaire.

Il se mit tout à coup à pleurer comme un enfant.

Il était soulagé.

(A suivre).

hier soir pour aller prendre possession de son siège à la Chambre des députés.

**Taxe du pain**

Par arrêté de M. le Maire, à partir du 8 mars courant et jusqu'à nouvel ordre, le prix du pain dans la ville de Cahors demeure fixé comme suit :

1 <sup>re</sup> Qualité, le kilogramme,	0 fr. 32 50
2 <sup>e</sup> Qualité, id.	0 fr. 30 "
3 <sup>e</sup> Qualité, id.	0 fr. 27 50

Les farines et le blé étant en baisse, la population cadurcienne a été très surprise en apprenant la hausse du pain.

**Contributions indirectes**

M. Souliès, commis à Neufchatel, est nommé dans les mêmes fonctions à Cahors, en remplacement de M. Piboul, nommé commis à Toulouse.

**Manufactures de l'Etat**

M. Aubriot, contrôleur de la culture des tabacs, à Cahors, est nommé à la direction de Bordeaux.

M. Dizier, vérificateur de 1<sup>re</sup> classe, faisant fonctions de contrôleur (Inspection de Tarbes) est nommé contrôleur (direction de Cahors).

M. Gil-Videau, vérificateur de 1<sup>re</sup> classe, faisant fonctions de contrôleur (direction de Cahors) est nommé dans les mêmes fonctions (direction de Tonneins).

**Assises du Lot**

Par ordonnance de M. le garde des sceaux, en date du 3 mars 1897, M. de Cardaillac, conseiller à la cour d'appel d'Agen, a été nommé pour présider les assises du deuxième trimestre du département du Lot.

La session s'ouvrira dans le courant de mai.

**Contravention**

Contravention a été relevée contre la nommée Couderc, Sophie, épouse Mignot, revendeuse, pour infraction au règlement sur la police du marché.

**Jugement préparatoire**

Le Tribunal de Cahors a rendu un jugement ordonnant enquête à l'effet de constater l'absence du nommé Lucien Teulet, ouvrier tanneur, originaire de Cahors, domicilié à Castelnaud.

**Société agricole et industrielle du Lot**

La commission d'administration de la Société agricole et industrielle du département du Lot se réunira samedi 13 mars, à 3 heures, au Conservatoire pour procéder à la vérification des comptes du trésorier.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT**

Séance du 22 février

Présidence de M. de Laroussilhe, président semestriel  
Au nom de M. le secrétaire général empê-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 45

**LE CHATIMENT**

D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

SECONDE PARTIE

III

**Le Pardon.**

Puisse-t-il exaucer votre vœu, mon cher abbé. Mais que le Seigneur se hâte de faire ce miracle, car de même que vous restez impuissant à soulager l'âme, je prévois le moment proche où tous mes soins resteront vains pour guérir le corps.

— Faites encore un dernier effort, Norris, dit gravement l'abbé Nortier... Peut-être la guérison est-elle plus proche que nous ne le croyons.

— Vous savez à quel prix j'en puis répondre, répondit le vieux docteur... En attendant je vais faire mon devoir en me rendant auprès de Mme de Limeray...

— Et moi le mien en priant pour elle, dit le prêtre en reconduisant le médecin.

Lorsqu'il fut seul, il leva les yeux vers un crucifix, et joignant les mains, il adressa à Dieu une fervente prière.

— M'sieu l'abbé dit doucement la voix de la vieille Gertrude en entr'ouvrant la porte, il y a là un monsieur qui veut vous voir à toute force...

— Un monsieur ? A-t-il donné son nom ? demanda

ché, M. Greil donne lecture de diverses correspondances.

M. Calvet présente un étui en fer assez curieux qui servit jadis à enfermer un titre de propriété de la baronnie d'Orgueil, comme l'indique l'inscription gravée sur un des plats.

M. Combarieu lit un travail de M. Béchade, contrôleur des tabacs à Cahors, contenant la description d'une pointe de lance en bronze trouvée à Cahors, qui appartiendrait à l'époque romaine et de trente-neuf pièces de monnaie carolingienne découvertes aux environs de Caussenil.

D'après l'auteur, l'une d'elles porterait d'un côté, le nom de Pépin, et, de l'autre, le mot *Cadurci*, ce qui prouverait, ajoute-t-il, qu'il y avait, à Cahors, sous Pépin 1<sup>er</sup> d'Aquitaine, un atelier monétaire dont l'existence n'avait pas été signalée jusqu'ici.

**Gourdon**

Le comité du concours de cassage de noix a reçu une superbe médaille en vermeil, portant l'inscription : « A la plus méritante des dénoisilleuses. »

Le généreux donateur de cette médaille a désiré garder l'anonymat, car dans l'écrit qui la renfermait, était une carte contenant simplement ces mots : « Prix offert par un Parisien gourdonnais. »

**Labastide-Murat**

La foire du second lundi du mois de mars a été favorisée d'un beau temps. Le foirail des bœufs était bien approvisionné et les cours étaient comme ceux de la dernière foire. Les bêtes à laine se vendaient à de bons prix. Les porcelets étaient en hausse. Le blé ne dépassait pas 14 fr. L'avoine, 6 fr. Les pommes de terre, 4 fr. La volaille, de 0 50 à 0 60 la livre. Les œufs 0 45 la douzaine.

**Luzech**

L'enquête relative à la mort d'Alexandre C... se continue activement. Avant-hier, lundi, M. Caviole, juge de paix, a interrogé des témoins toute l'après-midi.

De nouveaux témoignages ont été entendus.

Il est probable que le parquet se transportera bientôt à Luzech pour procéder à l'exhumation du cadavre.

**Tentative de vol avec effraction**

Dans la nuit de lundi dernier, un ou des cambrioleurs ont essayé de s'introduire dans le bureau de tabac tenu par M. Bergon. Ils ont d'abord fracturé et enlevé le volet extérieur de la porte d'entrée ; puis, avec un poinçon, essayé de briser le carreau à hauteur de la poignée et de la serrure.

Dérangés sans doute dans leur travail, les voleurs n'ont pu continuer leur opération. Fort heureusement, car les habitants de la maison n'ont absolument rien entendu et leur caisse courait un grand danger.

Plainte a été portée à la gendarmerie, qui ouvrira une enquête.

**Autre vol**

Des cambrioleurs se sont introduits dans la nuit de lundi à mardi, après le passage du dernier train, dans le bureau du chef de

l'abbé Nortier interrompu dans sa prière...

— Il dit ne pas vous connaître.

L'abbé fit signe qu'il était prêt à recevoir l'inconnu qui fut introduit aussitôt.

Celui-ci s'inclina respectueusement devant le prêtre.

— Je viens à vous, monsieur l'abbé, dit le visiteur, poussé par un remords que des événements imprévus viennent de réveiller, et rendent d'autant plus cuisant, que depuis longtemps je n'ai pas craint de l'étouffer au fond de mon cœur !

L'ecclésiastique laissa échapper un geste de douce pitié...

— Parlez, monsieur... mais est-ce le prêtre qui doit vous entendre, ou l'homme à qui vous vous adressez...

— C'est à l'homme, tout d'abord ; car, si mes sentiments ne me trompent pas, hélas ! il faut que vous puissiez disposer en toute liberté de l'aveu que je vais vous faire.

Je me nomme M. Bertin. Il y a plusieurs années, je venais d'être cruellement éprouvé par la perte d'une femme et d'un enfant unique quand le hasard, je devrais dire la Providence, mit sur mon chemin un pauvre petit être sur lequel je reportai toute ma tendresse et que j'élevai comme mon fils... L'enfant grandit et me paya largement de mes soins, en devenant le sujet le plus accompli et le meilleur... Aussi n'ai-je pas besoin d'ajouter que mon affection s'accrut de jour en jour ; mais hélas ! au fur et à mesure que ma tendresse augmentait, detestables appréhensions m'envahissaient. Je songeais que toute cette tendresse, je la volais peut-être à d'autres, et qu'un jour pouvait venir où celui que j'aimais comme mon fils m'en demanderait compte.

station de Parnac. Ils ont pénétré dans la gare en brisant un carreau de la porte latérale. Une somme d'environ 12 fr. a été enlevée d'un tiroir dont on a forcé la serrure, ainsi que des timbres-poste d'une valeur de 6 francs.

Craignant sans doute d'éveiller les personnes endormies dans le local, ils ont respecté le coffre-fort scellé dans le mur.

Les voleurs ont fait preuve d'une audace particulière, puisque la maison du garde-barrière, située du même côté de la voie, à une trentaine de mètres de la gare, est restée éclairée toute la nuit.

Il est certain que ce sont les mêmes personnes qui ont tenté de pénétrer la même nuit, par le même procédé, dans le bureau de tabac de Luzech.

Serait-ce la bande qui opérerait ces derniers temps dans le Lot-et-Garonne qui s'est abattue sur le Lot ?

Une enquête est ouverte.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME des 11 et 14 Mars 1897

De 3 à 4 heures

Nos petits troupiers (Marche)	Auvray.
Le Duc d'Orlonne (Ouverture)	Auber.
Les Amourettes (Valse)	Gung'l.
Esclarmonde (Fantaisie)	Massenet.
Sans Cervelle (Polka)	Auvray.

**VITICULTURE**

**Conférence sur le black-rot**

Sous les auspices de la Société de viticulture de Lyon, M. Viala, professeur d'ampélographie à l'institut national agronomique, a fait, le vendredi 15 janvier, une conférence publique à Lyon sur le black-rot.

Après avoir fait l'historique et la description du black-rot, exposé son mode de propagation, le conférencier est passé au moyen de le combattre. Il insiste sur la *bouillie bordelaise* et les traitements préventifs au nombre de quatre.

Le premier traitement devra être fait pour la région lyonnaise et climats analogues dans la première quinzaine de mai, quand les bourgeons ont de 10 à 15 centimètres de long ; le deuxième, une quinzaine de jours après, quand les grappes sont formées ; le troisième, après la formation des grains, quand la calotte qui les recouvre s'est détachée et ne les protège plus ; c'est à ce moment qu'ils sont le plus sensibles aux attaques du parasite ; le quatrième devra être fait un mois après.

Si l'on fait bien ces traitements, dit M. Viala, on pourra efficacement combattre cette maladie et obtenir de bonnes récoltes.

La conférence de M. Viala a été soulignée de nombreux applaudissements.

Sur la demande de M. Dupont, président, M. Battanchon, professeur d'agriculture de Saône-et-Loire a donné communication des résultats obtenus au champ d'expériences de Digoin, qui confirment les renseigne-

— Mais, fit l'abbé en relevant la tête l'enfant dont vous me parlez, n'est-il donc pas un orphelin ?

— Je lui avais laissé croire qu'il l'était avec l'intention de le tromper plus tard... mais bientôt je me suis trouvé sans force pour lui faire cet aveu, et j'ai laissé passer les années sans parler, dans la crainte qu'il m'abandonnât à son tour pour rechercher cette famille dont je savais vaguement l'existence.

— Une famille qui serait celle de l'enfant que vous avez recueilli ? demanda le prêtre, de plus en plus intéressé au récit de M. Bertin.

— Oui, au dire du sacripant auquel j'achetai le pauvre petit. Ce bandit, qui habitait Londres, me raconta alors qu'il avait reçu l'enfant d'un nommé Rigaut, mort en Amérique, et dont il portait le nom...

— Rigaut !... exclama l'abbé !

— Oui, monsieur l'abbé, André Rigaut... connaissez-vous ce nom ?

— Continuez... continuez... je vous en prie...

— Mais qu'en réalité cet enfant n'était pas le fils de ce Rigaut, mais bien l'enfant d'un comte et d'une comtesse auquel...

— Auquel il avait été volé... n'est-ce pas ?

— Oui... en effet... et le misérable avait consenti à se charger du pauvre petit dans l'espérance qu'un jour il retrouverait cette famille riche et en ferait profit. Mais le temps avait passé sans avoir pu réaliser ses espérances... Aussi fut-il enchanté de m'abandonner le pauvre petit contre une modeste somme.

— Et le nom de cette famille... le savez-vous ?

— L'homme de Londres n'a pu me le dire... Aussi ai-je cru à une fable... et peut-être y croirais-je encore, si un fait étrange n'était pas survenu, il y a quel-

ments donnés par M. Viala. Dans les traitements, il recommande que l'opérateur ait la précaution de soulever les tiges, que le dessus et le dessous des feuilles et toutes les parties du végétal soient bien imprégnés de bouillie bordelaise.

M. Perraud, professeur de viticulture à Villefranche, est du même avis que M. Battanchon ; il a fait observer que l'on avait tort de croire que le black-rot pouvait se combattre comme le mildew ; il n'en est rien, il faut plus de soins et d'attention, et c'est à ces conditions seulement que l'on pourra réussir à en atténuer les ravages.

J. NICOLAS.

**Causerie de M. Barbier**

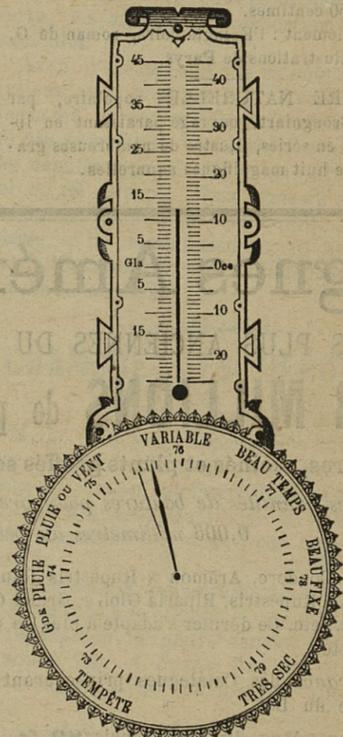
La Conférence de M. Barbier, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au Lycée Gambetta, sur *l'Avenir de la Poésie*, vient de paraître en une élégante plaquette de 30 pages, in-16 carré, tirée à un petit nombre d'exemplaires. La brochure est mise en vente au prix de 1 fr., payable en timbres ou bons de poste.

Adresser les demandes à l'auteur, M. Barbier, 3 rue de la Liberté, à Cahors.

**A LOUER**

L'établissement de bains situé rue du Pont Neuf, à Cahors.

S'adresser à M. Terret coiffeur, Place des Petites Boucheries.



**Baro-Thermomètre**

Température minima du jour : 2.1  
Id. maxima de la veille : 11.9  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 1.3

que temps, au cours d'un voyage qu'André Rigaut, mon oncle André, faisait en Italie : il rencontra...

— A Venise n'est-ce pas ?...

— Comment savez-vous, monsieur l'abbé ?... Ainsi donc, les pressentiments du fils ne l'auraient pas trompé... et sa mère serait bien cette femme qu'hier encore j'ai revu quittant votre confessionnal.

— La femme que vous avez vue hier est Mme la comtesse de Limeray, la mère de l'enfant que vous avez élevé et qui lui a été volé, il y a seize ans, au château de Limeray près Tours...

Pendant qu'il parlait, les yeux de M. Bertin s'étaient remplis de larmes...

— J'ai été bien coupable, monsieur l'abbé, dit-il la voix entrecoupée de sanglots... mais le chatiment est bien cruel...

— Que parlez-vous de chatiment cruel, monsieur, répondit le prêtre ; Dieu a fait le cœur des enfants assez vaste pour contenir une double affection ! Venez, monsieur, rendre l'existence à une mère infortunée et le calme à un père malheureux. Rassurez-vous, le Seigneur saura réserver votre part dans tout ce bonheur.

Par la confession de Mme la comtesse de Limeray, le vénérable abbé Nortier est seul maintenant à connaître le terrible passé d'Angèle Rigaut, dont il emportera le secret dans la tombe !

FIN

**Bibliographie**

**LE MONDE ILLUSTRÉ.** Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 30<sup>e</sup> année. Sommaire du numéro du 6 mars 1897. Gravures. — Crète : Kissamo. — Spina Longa. — Carte de Crète. — Turquie : Manœuvre à bord du cuirassé *Mahmoudi*. — Marine : Tableau comparatif des marines française et allemande, dressé par l'empereur Guillaume II. — Beaux-Arts : Un bon article, tableau de M. L.-A. Tessier. — Paris : La Banque de France : La comptabilité des billets. — Mise en circulation des billets. — L'imprimerie des billets (Vue d'ensemble). — Cylindre lessiveur pour la destruction des billets. — La griffe. — Salle de l'escompte. — Caisse des recettes. — Algérie : Dans le Sud Algérien : Si-Kaddourben-Hamza. — Dernière entrevue du gouverneur et de Si-Kaddour. — El Abiod-Sidi-Cheikh. — Départements : Alpes-Maritimes. — Le Carnaval de Nice : Groupe de vélocipédistes. — Texte. — Chroniques ; Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — La marine française et la marine allemande, par X. — La Banque de France, par Pierre Noir. — Les événements de Crète, par A. Saissy. — Au Sud Algérien, par Jean Hess. — Sport, par Archiduc. — Vélocipédie, par Conningham. — Explication des gravures, Revue Comique, Récréations de la famille, Echaos, Rébus, Caricature à l'Etranger, Bibliographie, etc. — Le numéro : 50 centimes. — En supplément : L'épingle noire, roman de G. Lenôtre, illustrations de Parys. — HISTOIRE NATURELLE populaire, par Charles Brongniart, ouvrage paraissant en livraisons et en séries, illustré de nombreuses gravures et de huit magnifiques aquarelles.

Le succès des ouvrages populaires consacrés à l'histoire naturelle ne peut surprendre personne, car assurément aucune science ne nous touche de plus près et ne nous intéresse davantage. Qu'est-ce que l'homme ? Qu'est-ce que la nature ? Qu'est-ce que la vie ? Que sont tous ces êtres variés qui nous environnent, ces animaux de tout genre, ces oiseaux, ces insectes, ces innombrables légions d'êtres grands et petits qui peuplent le globe ? D'où venons-nous nous-mêmes ? Quels sont nos ancêtres ? Quels liens nous rattachent aux autres habitants de la Terre ? Le corps de l'homme n'est-il pas une merveille ? Le mécanisme de l'œil ou de l'oreille, les fonctions du cœur ou de la respiration, la vie physiologique, les mœurs, l'intelligence, l'instinct des animaux, la succession des espèces, les métamorphoses des insectes, les migrations des oiseaux, les poissons, les reptiles, en un mot tous les chapitres d'un livre d'histoire naturelle ne sont-ils pas faits pour frapper l'attention, captiver l'intérêt ? Nul n'est plus apte à écrire une histoire naturelle au courant de l'état actuel de la science, que M. Charles Brongniart qui, non seulement par sa situation au Muséum d'histoire naturelle de Paris, mais encore par ses travaux personnels, est assurément l'un des écrivains les mieux préparés pour suivre les traces glorieuses de Buffon et de ses successeurs. Un nombre considérable de gravures et de superbes planches en couleurs, dessinées spécialement par les artistes les plus compétents, illustreront cet ouvrage et compléteront un texte sobre et précis, en mettant sous les yeux du lecteur toutes les curiosités de la vie terrestre. — Cette histoire naturelle sera complète en un volume in-8° Jésus. On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco au fur et à mesure de l'apparition des séries, contre un mandat de 12 fr. adressé à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris. L'ouvrage, que l'on pourra se procurer chez tous les libraires de Paris et des départements,

chez les marchands de journaux et dans les gares se composera d'environ 100 livraisons à 10 centimes ou de 20 séries à 50 centimes. — Il paraît 2 livraisons par semaine. — 5 livraisons forment une série. — LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup> 56, RUE JACOB, A PARIS — LA **MODE ILLUSTRÉE** JOURNAL DE LA FAMILLE Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND — La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc. Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois. Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée. Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr. S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Voyages dans les Pyrénées**  
La compagnie d'Orléans délivre toute l'année les Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.  
**1<sup>er</sup> itinéraire**  
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.  
**2<sup>e</sup> itinéraire**  
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges, ou viâ Figeac-Limoges).  
**3<sup>e</sup> itinéraire**  
Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).  
Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe, 122 fr. 50.  
Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

**VINS D'ALGÉRIE**

Propriétaire demande courtiers sérieux pour la vente. Ecrire au représentant, **H. BLANC**, rue République, 60, à Marseille, (Bouches-du-Rhône).

**Vignes Américaines**

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT  
**PAR MILLIONS** de plants à la vente  
en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés  
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long  
0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

**Vins des côtes du Lot**, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

**Vient de paraître :**

*Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.*  
Prix : 3 fr. (franco poste).

5<sup>me</sup> édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à **VIRE**, par Puy-l'Évêque (Lot).

**RHUM MARTINIQUE** Grand arôme depuis 50 fr. l'hect., logé franco port. Pour condit. et échantil. écrire à l'Union Martiniquaise à Bordeaux. Agents demandés.

**OUTILLAGE INDUSTRIEL ET D'AMATEURS**  
Nouveau Tarif-Album (300 p., 1200 grav.) n° 0195  
A. TIERSOT, Constr. B<sup>is</sup> 16, r. des Gravilliers, Paris.

**CAPSULES de Quinine de Pelletier**  
INVENTEUR DE LA QUININE  
Ces Capsules, inaltérables, de la grosseur d'un pois, ne durcissent pas comme les pilules et s'avèrent plus facilement que les cachets. Elles sont souveraines pour combattre les rhumes, la grippe, l'influenza et en général les accès fébriles qui se manifestent au début de toutes les maladies. Les migraines, névralgies, les fièvres intermittentes et paludéennes, la lassitude, le manque d'énergie, le rhumatisme, la goutte, les maux de reins, sont tributaires de cet héroïque médicament.  
UNE CAPSULE est plus active qu'un grand verre de quinquina.  
Exiger le nom PELLETIER sur chaque Capsule.  
PRIX MOYEN : 1 fr. le gr. en 10 Capsules.  
Dépôt dans toutes Pharmacies.

Le propriétaire-gérant : **LATTOE**.

**LA Grande Encyclopédie**  
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :  
BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.  
H. DERENBOURG, prof. à l'École des langues orientales. E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof. au Collège de France.  
A. GIRY, professeur à l'École des chartes. H. MARION, professeur à la Sorbonne.  
GLASSON, de l'Institut, prof. à la Faculté de droit. E. MUNTZ, de l'Institut, conservateur de l'École des beaux-arts.  
D. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine. C.-A. LAISANT, docteur des sciences mathématiques. A. WALTZ, prof. à la Faculté des lettres de Bordeaux.  
La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.  
La Grande Encyclopédie va nous délivrer d'une multitude de volumes inédits de l'arsène Houssaye.  
Demander Prospectus détaillé aux Éditeurs  
Broché : 600 fr. Relié : 750 fr.  
Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

**H. LAMIRAULT et C<sup>ie</sup>, 61, rue de Rennes, Paris**

EXPOSITION CAHORS 1881  
**B. DOUCÈDE**  
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté  
M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.  
Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.  
M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**SANTAL MIDY**  
Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.  
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**  
A pompe directe et air comprimé  
1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE  
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole  
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes de prière de se faire inscrire au plus tôt.

**GRANDE MARQUE NATIONALE CLÉMENT**  
LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER  
La plus réputée — La meilleur marché  
Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP  
id. extra 450 fr. — — —  
id. n° 1 375 fr. — — —  
id. n° 2 300 fr. — — —  
Bicyclette-Tandem 750 fr. — — —  
Bicyclette de luxe p<sup>r</sup> dames 575 fr. pneumatique DUNLOP  
id. n° 1 id. 450 fr. — — —  
id. n° 2 id. 375 fr. — — —  
Tricycle pour dames 700 fr. — — —  
Tricycle pour hommes 700 fr. — — —  
Tricycle automobile CLÉMENT, Prix : 1,600 fr. avec le moteur Dion et Bouton.  
Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.  
Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.  
DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.